



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MAI 2007

Rapport Moral 2006

3 introduction

rapport d'activité

4 département animation / valorisation

6 département formation / conseil

8 département observation / recherche

10 convention drass rhône-alpes

rapport financier

13 compte de résultat au 31 décembre 2006

14 bilan au 31 décembre 2006

A l'ère « lolfienne » : vivez performants...

La mise en œuvre de la LOLF¹ a été effective en 2006 pour élaborer le premier budget de l'Etat passant résolument d'une logique de moyens à une logique de résultats.

L'Etat se modernise et s'applique au premier chef l'obligation de mesurer l'efficacité de ses dépenses, s'engageant ainsi, avec un louable souci démocratique, dans l'analyse de sa propre performance.

En s'y obligeant, l'Etat oblige de ce fait tous les opérateurs dépendant des deniers publics, et notamment les associations d'intérêt général subventionnées, à entrer dans la chaîne d'un « reporting » permanent et généralisé. Le débat sur la dépendance des associations vis-à-vis des pouvoirs publics est aujourd'hui nourri aux plans national² et européen, et les mots « prestataire », « opérateur », « partenaire » constellent ce débat où la notion « d'intérêt général » peine à obtenir une acception clairement partagée dans l'espace européen et le droit communautaire.

De manière plus concrète, le secteur social et médico-social est pleinement inscrit depuis les applications concrètes de la loi 2002-2 (et en particulier sur les modalités de financement, de tarification et d'évaluation) dans la contrainte « lolfienne » de la performance.³

Compte tenu de l'avancement des travaux de la DGAS en matière de régulation d'une tarification qui, en France, demeure administrée, il est bien tard, semble-t-il, pour se plaindre, récriminer ou encore « diaboliser » un processus apparemment irréversible.

En revanche, l'effort à venir est à concentrer sur les conditions d'acceptation des indicateurs qui sont sensés rendre la performance lisible. La concertation et la négociation sur les indicateurs « utilisables et pertinents » constitue un enjeu considérable et durable. S'ils sont imposés unilatéralement, si leur fiabilité et leur pertinence ne sont pas réévaluées régulièrement, il en résulterait une conception singulièrement appauvrie de l'intérêt général et de la possibilité pour les associations d'influer sur les politiques publiques et la prise en compte de nouveaux besoins.

Il en va de même pour deux autres domaines où manquent cruellement les outils consensuels que tout le monde réclame, mais dont les intérêts encore clivés entre associations représentant des populations perçues comme très différentes les unes des autres (personnes âgées, types de handicaps...) retardent l'élaboration :

- des outils partagés d'évaluation des situations individuelles et de la dépendance. Ces outils, dont on ne voit guère comment s'en passer pour élaborer des projets personnalisés et des plans de compensation, méritent un investissement de recherche important.

- des références opposables en matière de bonnes pratiques dont le gisement existe, à n'en point douter, sur le terrain mais qui constituent – là encore – le premier effort de formalisation à fournir, sous l'égide de la toute nouvelle Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESMS).

Sur ces domaines prioritaires, le CREAI Rhône-Alpes se veut présent et réactif.

Il n'a pas la science infuse et il ne peut agir seul, mais il dispose d'une ressource utile : à la croisée des énergies, il peut fédérer les efforts, les pousser plus loin... avec l'aide de tous.

Jean-Pierre CLAVERANNE

Président du CREAI Rhône-Alpes

1 LOLF - Loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances.

2 Voir à ce sujet : « Des associations, en général... vers une éthique sociétale », rapport au Premier Ministre de Jean-Pierre DECOOL, député du Nord, mai 2005.

3 Voir à ce sujet le dossier extrait de la journée d'étude du 13 décembre 2006 organisée par l'IFROSS - Université Lyon III et le CREAI Rhône-Alpes : « Le secteur médico-social à l'aune de la performance », in Juris Associations, n°353, 15 février 2007.

Animation / Valorisation

Journées d'étude et de formation

- 13 et 14 mars 2006 à Lyon, **Evaluer et intervenir dans les situations de défaillance parentale précoce**, séminaire de formation à partir de l'approche et l'utilisation d'un outil d'évaluation québécois.

Suzanne RAINVILLE et Lise de RANCOURT, chargées de la formation de l'ensemble des personnels de la protection de l'enfance et de la jeunesse du Québec, ont animé un séminaire de deux jours présentant le programme québécois d'intervention et d'évaluation des situations d'enfants en danger : « **A chaque enfant, son projet de vie** », et plus particulièrement le guide d'évaluation des capacités parentales qui sert à établir un plan d'intervention raisonné.

Ce travail a donné lieu à la publication du dossier thématique n°138 en septembre 2006 (voir en page suivante) et a initié la réponse du CREA Rhône-Alpes à l'appel d'offres de l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED).

- Mercredi 5 avril 2006 à l'École Normale Supérieure de Lyon, **Les conditions de réussite des parcours de scolarisation**, journée Handicap & Scolarité 2006.

Cette journée s'appuie sur un partenariat pérenne avec la DRASS Rhône-Alpes (dans le cadre de notre convention pluriannuelle), les Académies de Lyon et de Grenoble, l'IUFM de l'Académie de Lyon, et sur les travaux d'une commission permanente du CREA sur la scolarisation des enfants handicapés.

Près de 500 personnes (enseignants, intervenants médico-sociaux, parents) ont participé aux échanges de l'édition 2006.

Le rythme annuel de ce colloque permet de tracer concrètement l'évolution régionale des initiatives et des réalisations visant la scolarisation des enfants handicapés.

- Jeudi 11 mai 2006 à l'Université Lyon III, **L'actualité de l'évaluation interne et externe : les travaux du CNESMS**, conférence débat avec Stéphane PAUL, président du CNESMS.

Un tour d'horizon des doutes et des espoirs que suscite le Conseil national d'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux au moment où ses notes d'orientation étaient lues avec beaucoup d'attention.

- Mardi 7 novembre 2006 à Lyon, **Réformes de la protection de l'enfance et de la prévention de la délinquance : les enjeux, les acteurs, les nouveaux équilibres**, journée d'étude organisée conjointement avec l'URIOPSS Rhône-Alpes.

Au moment où le débat n'était pas achevé sur ces deux textes législatifs à coloration bien différente, une lecture technique et comparée et beaucoup de questions dans l'assistance.

- Mardi 13 décembre 2006 à l'Université Lyon III, **Performance et tarification dans le secteur social et médico-social**, colloque organisé à l'initiative de l'IFROSS - Université Lyon III.

Notre secteur à l'aune de la performance après les textes issus du décret budgétaire et comptable. Les explications de la DGAS avec Jean-Pierre HARDY et des contributions d'universitaires et de managers.

L'essentiel de ce colloque a été publié en dossier dans Juris Association, n°353, 15 février 2007.

La refonte du site internet

Concernant la communication internet du CREA Rhône-Alpes, trois points saillants :

- La **newsletter** connaît une estime croissante.

Consultation à partir du site <http://www.creai-ra.org/creai/newsletter.html>

- Le portail **Pieros médico-social** est actif et offre en ligne de nombreuses références d'études.

Consultation à partir du site <http://www.pieros-ms.org> ou <http://www.creai-ra.org/actu/documents.html#pieros>

- Après de nombreuses consultations sur les attentes d'utilisateurs potentiels (particuliers, étudiants en travail social, responsables d'établissements et d'associations, centres de ressources, collectivités), le schéma de développement du nouveau **répertoire régional des établissements et services sociaux et médico-sociaux** est opérationnel.

Le dispositif mis au point avec ACTI, prestataire spécialisé, a été développé pour une actualisation interactive et continue des données mises en ligne, seule manière de traiter l'obsolescence rapide des informations contenues dans un répertoire. Plus de 2000 références ont déjà été saisies fin 2006, pour être basculées sur le site à l'été 2007.

Les publications

Dossiers thématiques

- **MDPH... Habiter la Maison départementale des personnes handicapées**, n°137, janvier 2006.

Téléchargeable depuis le site http://www.creai-ra.org/chargements/CREAI_dossier137.pdf

- **Protection de l'enfance : évaluation initiale des situations familiales**, n°138, septembre 2006.

Téléchargeable depuis le site http://www.creai-ra.org/chargements/CREAI_dossier138.pdf

Actes

- **L'enfant, l'école et la situation de handicap : une nouvelle dynamique ?**, journée Handicap & Scolarité 2005, mercredi 23 mars 2005, Lyon.

Téléchargeable depuis le site http://www.creai-ra.org/chargements/CREAI050323_actes.pdf

- **Les conditions de réussite des parcours de scolarisation**, journée Handicap & Scolarité 2006, mercredi 5 avril 2006, Lyon.

Téléchargeable depuis le site http://www.creai-ra.org/chargements/creai060405_actes.pdf

Brochures et ouvrages

- **Accompagner la personne handicapée dans la formulation de son projet de vie - Vade-mecum de l'accompagnateur.**

Téléchargeable depuis le site http://www.creai-ra.org/chargements/creai2007_projetdevie.pdf

- LEQUAY (B.) (coord.) **Processus de prévention et de gestion des situations de violences en institutions**, cahier thématique UNIFAF, décembre 2006.

Téléchargeable depuis le site http://www.promofaf.fr/adherent/Services_plus/violence.pdf

Articles

- LEQUAY (B.) « **L'évaluation de la qualité : une dynamique d'innovation dans le secteur social et médico-social** ». in *Journal du Droit des Jeunes*, n°258, octobre 2006.

- VOLKMAR (C.) « **L'évaluation dans les nouvelles régulations** », in *Juris Associations*, n°343, 15 juillet 2006

- VOLKMAR (C.) « **Tarifification : les prérequis d'une convergence raisonnable** », in *Juris Associations*, n°353, 15 février 2007.

Les commissions et groupes de travail

- Le démarrage de la commission « *Protection de l'Enfance* » a été retardé du fait du lancement de l'étude ONED : « *Elaboration d'un outil d'évaluation des capacités parentales dans les situations de défaillance parentale précoce* ». Démarrage effectif en mai 2007.

Animation **Patrick GREGOIRE**, 04 72 77 76 31, courriel p.gregoire@creai-ra.org

- La commission « *Handicap et Scolarité* » poursuit son travail avec une participation constante.

Animation : **Eliane CORBET**, 04 72 77 76 26 courriel e.corbet@creai-ra.org

- Une *commission régionale sur l'accompagnement* a été mise en place avec l'objectif de développer une veille sur l'impact des services à la personne (*plan BORLOO*) sur le secteur social et médico-social.

Co-animation : **MAIS/CREAI Rhône-Alpes**
Contacts : **Eliane CORBET** et **Bruno LEQUAY**

Les ateliers de l'évaluation

Il s'agissait de lancer, dans les huit départements de Rhône-Alpes, une mutualisation des expériences sur l'évaluation interne et une réflexion partagée sur les outils et les méthodes (*voir détail en page 6*).

Animation : **Bruno LEQUAY**, 04 72 77 76 25, courriel b.lequay@creai-ra.org

Le service emploi

En 2006, le nombre d'insertions est passé à **3150** (sur 45 semaines) contre **3210** l'année précédente (sur 46 semaines).

Les recettes restent stables.

Formation / Conseil

Contexte

Avec la préparation, le débat et le vote de la loi 2007-293 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection de l'enfance, les chantiers ouverts par le Conseil national de l'évaluation social et médico-social (CNESMS), puis sa transformation en Agence nationale de l'évaluation et de la qualité dans le secteur social et médico-social, la rénovation légale et réglementaire du secteur se poursuit.

Cinq ans après la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale, deux ans après celle du 2005-112 concernant la personne en situation de handicap, et dans un contexte de décentralisation et de territorialisation/déconcentration renforcée de l'action sociale, le recul est suffisant pour mettre en perspective les évolutions du secteur et l'activité de formation et de conseil du CREAI Rhône-Alpes.

Si, dans un premier temps, ce contexte a suscité des demandes des établissements et services sur les droits des usagers, le projet personnalisé, le projet d'établissement, l'évaluation, trois **évolutions des demandes** sont aujourd'hui repérables :

- les organismes gestionnaires s'engagent de plus en plus vers la recherche de cohérence et de coordination de leurs politiques, et nous sollicitent pour accompagner des démarches inter-établissements globales en matière de projet et de qualité ;
- ces sollicitations portent en elles une dimension stratégique et pluriannuelle et la question de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences devient centrale ; toutes les composantes du projet d'établissement et ses environnements (*réponse aux besoins et aussi attentes des usagers, partenariats et travail en réseaux*) sont intégrées dans un processus d'amélioration, de démarche projet et par objectifs ;
- ces actions de conseil et de formation doivent conduire les établissements et services à énoncer les références de bonnes pratiques professionnelles (*vie affective et sexualité, bientraitance...*).

Les **effets des démarches participatives** initiées à l'occasion de l'évaluation interne sont considérés positivement par les établissements et leur direction sur les aspects suivants :

- le développement d'une culture commune entre les fonctions et métiers ;

- l'appropriation par tous du projet d'établissement,
- la promotion du sens et des références (*même si cela est le plus fragile*),
- le développement de compétences collectives (*démarche projet et démarche par objectif*) ;
- les évolutions de la fonction de direction et d'encadrement et l'appui de ressources techniques porté par des professionnels non hiérarchiques et ayant des métiers très divers (*services généraux, éducateurs...*).

Dans le même temps, notre engagement dans la mise en place et l'animation des «*Ateliers de l'évaluation*» laisse apparaître que les transformations, induites d'une part et confirmées d'autre part par les textes de loi, ont un effet de dynamique mais également de «*surchauffe*» sur le secteur.

Ateliers de l'évaluation

Développer, renforcer et faire vivre des espaces de réflexion et d'élaboration critique sur les changements en cours est une nécessité : 220 personnes des secteurs social, médico-social, sanitaire (EHPAD) et économique (EA), d'organismes du secteur public et privé non lucratif, bénévoles, professionnels et usagers, ont participé au premier temps des ateliers de l'évaluation organisés dans chaque département de la région Rhône-Alpes.

La mutualisation des compétences existantes, à renforcer et/ou à développer, et l'élaboration d'une réflexion partagée (*sens, enjeux, objectifs, méthodes, moyens, effets*) constituent les deux objectifs assignés aujourd'hui aux ateliers de l'évaluation.

Trois thématiques principales seront travaillées :

- l'association des usagers et de leurs représentants légaux à la démarche évaluative,
- stratégies d'évaluation et dimension économique de la démarche évaluative,
- le management de la démarche évaluative ;

Enfin, deux thématiques spécifiques «*de secteur*» sont à travailler :

- les liens entre l'évaluation de la qualité en ESAT et les démarches qualité en EA,
- la démarche évaluative en prévention spécialisée.

Ces propositions seront travaillées dans le cadre d'un programme qui sera soumis pour validation aux acteurs concernés.

Formation

Nos activités de formation sont développées selon deux logiques :

- les **formations actions** dont la mise en œuvre est le plus souvent pluriannuelle et multi-financement (deux voire trois exercices avec pour certaines un financement sur fonds d'intervention UNIFAF),
- les **formations « catalogue »**.

L'activité de formation et le carnet de commande confirment que nos clients souhaitent en majorité des formations « à la carte », « opérationnelles » et donc développées en intra.

En terme de clientèle, la poursuite des demandes de conseils généraux (Rhône et Haute-Savoie) pour accompagner la mise en place des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les formes déconcentrées d'intervention sociale.

Enfin, les demandes d'accompagnement au projet et à l'évaluation de la qualité ont tendance à croître pour les ESAT, sans doute suite à la promulgation des décrets les concernant.

Quelques exemples

- **Evaluation interne** : Centre ressources pour cérébrolésés de Grenoble (Isère)
- **Stratégie d'évaluation et accompagnement des services dans la mise en œuvre de l'évaluation interne** : APAJH de la Drôme
- **Evaluation interne et projet d'établissement** : Maison des Pierres Dorées (Rhône) / Clair Printemps (Rhône)
- **Stratégie et référentiel d'évaluation** : Orsac (Rhône)
- **Formation des travailleurs sociaux au handicap** : Conseil général du Rhône.

Conseil

Nos activités de conseil ont porté principalement sur la réalisation de diagnostic et/ou d'audit pour aider à définir, élaborer et mettre en œuvre les stratégies associatives et les évolutions de service.

Quelques exemples

- **Diagnostic** : Maison des enfants (Haute-Savoie)
- **Diagnostic du service social** : Hôpital spécialisé du Vinatier (Rhône)
- **Conseil au projet de création de structure** : Association Bon Oustaou (Ardèche)

VAE - Éducateurs spécialisés

La mission d'expertise et d'appui conduite auprès des deux directions académiques de la validation des acquis de l'expérience (VAE) concernant l'obtention du diplôme d'éducateur spécialisé s'est poursuivie en 2006. Sur l'année, nous constatons un ralentissement notable des demandes de dossier de recevabilité, une modification des profils des candidats avec moins de professionnels en emploi, de moniteurs éducateurs. Lors du jury des sessions d'avril 2006, sur un total de 80 candidats, 50 % ont bénéficié d'une recevabilité totale, 9 à 15 % selon les académies ne bénéficiant d'aucune validation. La mission se poursuit aujourd'hui sous forme d'interventions très ponctuelles auprès du dispositif académique de Lyon, pour des dossiers délicats ou atypiques.

Thématiques spécifiques

Deux thématiques spécifiques mobilisent actuellement les ressources du département et appellent le développement de nouvelles **collaborations** :

- **« la prévention et la gestion des situations de violences »** et le développement des références de bonnes pratiques en matière de **« bientraitance »**. Cette thématique a fait l'objet d'une publication par UNIFAF National et, sur les années 2007-2008, cinq nouvelles sessions de formation dans le cadre des APR d'UNIFAF Rhône-Alpes seront réalisées.
- **« l'accompagnement et le soutien aux personnes handicapées psychique »** dont l'expérimentation de l'action de formation « Vivre et travailler avec une personne handicapée psychique » en lien avec l'UNAFAM, sur trois territoires de la région, devrait permettre la validation et le développement de cette action aux niveaux régional et national, ainsi que l'organisation d'une journée d'étude régionale sur cette thématique au cours de l'année 2007.

Observation / Recherche

Aide à la planification

L'aide à la planification constitue la principale activité du département Observation/Recherche. Cette année, ce domaine s'est élargi dans deux directions : aux travaux d'aide à l'élaboration de schémas d'organisation sociale et médico-sociale dans le domaine du handicap conduits jusqu'à maintenant seulement au niveau départemental, s'est ajoutée une première synthèse de schémas départementaux en vue d'élaborer le schéma régional sous la compétence du préfet de région.

En outre, se sont aussi ajoutées des sollicitations du CREAI Rhône-Alpes pour une aide à la mise en œuvre des schémas départementaux dans deux départements. Sont alors attendus la mise à disposition d'outils d'observation et d'évaluation des actions prévues, mais surtout des missions de concertation et de médiation entre les acteurs visant la création ou le renforcement de coopérations.

Les derniers travaux (sur le département de Haute-Savoie) ont pu rechercher une application et une convergence des axes d'évolution énoncés par le SROS III, le plan de santé mentale, le plan régional de santé publique avec les axes d'évolution médico-sociale, en particulier dans la détermination des réponses médico-sociales en faveur des personnes en situation de « handicap psychique ».

Réseaux

Plutôt que des actions d'évaluation de fonctionnement de réseaux, ce sont pour des actions de conseil (ODIAS en faveur de personnes en situation de handicap psychique) ou d'études de besoins préalables à leur constitution (accompagnement psychologique de personnes atteintes de maladies évolutives et leurs aidants) que le CREAI Rhône-Alpes a été sollicité.

La formulation du projet de vie

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées introduit dans la procédure de construction du plan personnalisé de compensation la place décisive du projet de vie.

Pour autant, l'aide à sa « définition » par la MDPH, comme l'intitule le texte de loi, peut être complexe voire difficile. Un projet d'étude du CREAI Rhône-Alpes afin d'élaborer un guide pour une écoute de qualité et une aide à la formulation des projets de vie est soutenu par l'Association française contre les myopathies (AFM) dans le cadre de son appel à projet 2006.

Recommandations de bonnes pratiques

Le CREAI Rhône-Alpes a répondu à l'appel d'offre de la DGAS et du CNESMS en vue de déterminer les « bonnes pratiques » professionnelles concernant la prévention et la gestion de la violence dans les établissements relevant de la protection de l'enfance et accueillant des adolescents, thématique que le CNESMS a retenu dans son programme de travail 2006-2007. Son rôle sera d'apporter un appui méthodologique et technique pour la détermination de recommandations de bonnes pratiques.

Ce travail s'inscrit en prolongement tant de travaux sur la question de la prévention de situations de violences et de maltraitements engagés depuis de nombreuses années que de travaux pour l'élaboration d'outils et méthodes utiles à l'évaluation interne.

Protection de l'enfance

La nécessité d'une évaluation diagnostique dans les situations d'enfants en danger est partagée à la fois par les responsables politiques et techniques et par les familles et enfants usagers du système de protection de l'enfance. Elle est une des orientations de la réforme de la protection de l'enfance.

Le CREAI Rhône-Alpes a commencé, à la fin de l'année 2006, une étude prévue sur dix-huit mois dans l'objectif de définir les domaines à évaluer, permettre le développement d'une culture commune entre les partenaires de la protection de l'enfance, proposer un cadre de référence pour la construction d'outils théoriquement et méthodologiquement fiables afin d'étayer les décisions prises à partir d'une évaluation de la situation.

L'étude est soutenue par l'ONED et menée en collaboration avec les services de protection de l'enfance de différents conseils généraux.

Etudes 2006

- **Association Française contre les Myopathies.** Appui méthodologique à la création d'un réseau d'accompagnement psychologique dans les situations de handicap induites par les maladies évolutives : mobilisation des ressources.
- **DDASS et Conseil Général de Savoie.** Contribution à l'élaboration du schéma départemental d'organisation sociale en faveur des personnes handicapées : participation au diagnostic, aide à la concertation et définition des orientations.
- **DRASS Rhône-Alpes.** Appui technique au projet de réorganisation du Centre d'information sur la surdité Rhône-Alpes (CIS).
- **DDASS et Conseil Général de Haute-Savoie.** Contribution à l'élaboration du schéma départemental d'organisation sociale en faveur des personnes adultes handicapées : synthèse des travaux d'état des lieux conduits depuis 2003 et aide à la concertation.
- **DDASS du Rhône, Inspection Académique du Rhône, Rectorat de l'Académie de Lyon.** Appui technique à la mise en œuvre des projets de restructuration de l'EREA-DV et du CADV

Etudes 2006 et premier semestre 2007

- **ONED.** Elaboration d'un outil d'évaluation des capacités parentales dans les situations de défaillance parentale précoce.
- **DGAS-CNESMS (appel d'offre CNESMS-ONED).** Participation à l'élaboration de recommandations de pratiques professionnelles en matière de prévention et de traitement des violences dans les établissements de la protection de l'enfance accueillants des adolescents.
- **ODIAS (Organisation drômoise d'insertion et d'accompagnement social).** Aide méthodologique à l'élaboration du projet de réseau « handicap psychique » dans la Drôme.
- **DDASS du Rhône.** Elaboration d'un référentiel d'évaluation des capacités professionnelles et d'une méthodologie de projet de mobilité pour les travailleurs handicapés accueillis dans les ESAT du département.

Etudes 2007

- **DDASS de l'Isère.** Aide à l'élaboration d'un plan départemental relatif aux ITEP et SESSAD.
- **DDASS de Haute-savoie.** Aide à la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des enfants et des adolescents handicapés (plus particulièrement aide à la concertation et à la coordination au sein des bassins géographiques).
- **DDASS du Rhône.** Aide à la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des enfants et adolescents handicapés (en particulier des orientations relatives à la scolarité des enfants et adolescents handicapés).
- **AFM (Association française contre les myopathies).** Construction d'un guide d'accompagnement à l'élaboration du projet de vie.

Activité du conseil scientifique

En 2006, le conseil scientifique a été saisi sur les dossiers suivants :

- Les « ateliers de l'évaluation »,
- Vade-mecum de l'accompagnateur : « Accompagner la personne handicapée dans la formulation de son projet de vie »,
- Formation : « Vivre et travailler avec une personne handicapée psychique ».

Convention DRASS Rhône-Alpes

La convention pluriannuelle avec la DRASS Rhône-Alpes regroupe **quatre chapitres** dans lesquels nous reconnaissons les principales missions confiées au CREAI, celle d'observation, de conseil, d'aide à la planification (de niveau régional) et d'animation.

Depuis quelques exercices, s'ajoute à ces missions des **études nationales** confiées à l'ANCREAI par la DGAS. Deux thématiques sont retenues depuis deux années consécutives :

- services ou dispositifs de soutien à la vie à domicile des personnes en situation de handicap,
- méthodologie des diverses réponses aux besoins et aux attentes des personnes concernées par l'autisme et les TED.

Observation

- L'outil d'observation auprès des CDES rencontre de nouveaux enjeux : celui de sa continuité auprès des **CDAPH** (à cet égard, son utilisation est inscrite par des DDASS dans la convention constitutive de la MDPH et il est encore utilisé dans quatre départements de la région), celui de l'adoption de ses principaux indicateurs par les futurs outils d'information pour lesquels la CNSA élabore un cahier des charges. Pour ce dernier point, le CREAI a été reçu par la CNSA en délégation comprenant une représentation de la DRASS Rhône-Alpes et de DDASS. Le travail accompli jusqu'à maintenant dans ce cadre peut en effet servir de base aux développements attendus pour que l'observation des besoins des personnes s'enracine dans le traitement statistique des demandes adressés par les personnes aux MDPH, du moment de l'accueil, de la formulation du projet de vie jusqu'à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de compensation. En outre, cette observation est maintenant utilisée comme outil de pilotage et d'évaluation de la mise en œuvre des schémas départementaux.

- L'animation du projet de mise en place d'une base de données documentaire **PIEROS social et médico-social** accessible sur le réseau Internet, confiée par la DRASS Rhône-Alpes au CREAI Rhône-Alpes, participe de cette mission en capitalisant et mettant aisément à disposition une meilleure connaissance des travaux d'observation conduits dans la région.

- Le **Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS)** a pour mission d'évaluer les besoins sociaux et médico-sociaux et d'analyser leur évolution, de proposer des priorités pour l'action sociale et médico-sociale. L'appui technique du CREAI Rhône-Alpes a été sollicité pour aider le CROSMS à réaliser cette mission (animation d'un groupe de travail issu du CROSMS plénier, préparation de fiches synthétiques de schémas départementaux). Celle-ci confère une vue d'ensemble que permet une approche synthétique des travaux de planification et conduit à formuler des recommandations aux DDASS et aux conseils généraux pour la présentation de leurs travaux de planification médico-sociale.

Conseil

L'activité du CREAI Rhône-Alpes en matière d'avis techniques est toujours aussi importante. Il participe également à des **réunions de travail** organisées par la DGAS, la DRASS Rhône-Alpes ou des DDASS de la région. Pour l'année 2006 :

- participation au comité technique régional pour l'autisme,
- participation aux réunions des CDCPH des départements de l'Isère et du Rhône,
- participation à deux sous-commissions du Comité régional consultatif de santé mentale.

Aide à la planification régionale

La DRASS Rhône-Alpes a missionné le CREAI pour un appui technique à l'élaboration du **Schéma régional** fixé par le représentant de l'Etat, à partir des éléments des schémas départementaux afférents aux établissements et services sous compétence de l'Etat. Ce schéma concerne les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes en difficulté sociale.

Animation

Les travaux réguliers de la commission régionale **Scolarisation des enfants handicapés** animée par le CREAI Rhône-Alpes, ainsi que la journée **Handicap & Scolarité** devenue rendez-vous régulier et réunissant les partenaires principaux de la scolarisation, sont soutenus par la DRASS Rhône-Alpes.

Rapport financier

Etats au 31 décembre 2006

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2006

	RÉSULTAT 2005 (euros)	RÉSULTAT 2006 (euros)	BUDGET 2006 (euros)
RECETTES			
Produits d'exploitation	881 090	848 079	858 993
Subvention d'exploitation	67 831	67 831	67 831
Cotisations des organismes adhérents	10 100	11 400	12 000
Contributions établissements et services	307 470	322 438	300 000
Transferts charges, reprises provisions et profits sur exercices antérieurs	52 850	58 644	
Total recettes	1 319 341	1 308 392	1 238 824
DEPENSES			
Achats et charges externes	316 555	340 246	321 900
Impôts et taxes	74 356	74 046	70 184
Salaires et traitements	540 869	554 282	526 532
Charges sociales	271 893	282 222	263 266
Amortissements et provisions	33 556	29 691	53 942
Total dépenses	1 237 229	1 280 487	1 235 824
RESULTAT D'EXPLOITATION	82 112	27 905	3 000
Produits financiers	1 957	2 455	1 000
Charges financières	4 121	2 314	4 000
RESULTAT COURANT	79 948	28 046	0
Produits exceptionnels	0	30 000	0
Charges exceptionnelles	31 303	43 153	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	48 645	14 893	0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF	NET 2005 (euros)	NET 2006 (euros)
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1 818	7 843
Immobilisations corporelles	48 708	44 509
Immobilisations financières	13 641	14 031
Total (I)	64 167	66 383
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	110 901	102 756
Autres créances	65 130	113 346
Disponibilités / VMP	198 258	233 947
Charges constatées d'avance	12 739	5 105
Total (II)	387 028	455 154
TOTAL ACTIF	451 195	521 537

PASSIF	NET 2005 (euros)	NET 2006 (euros)
CAPITAUX PROPRES		
Autres réserves	109 253	109 253
Report à nouveau	8 596	57 241
Résultat de l'exercice	48 645	14 893
Total (I)	166 494	181 387
PROVISIONS RISQUES/CHARGES		
Provisions pour charges	42 569	13 561
Total (II)	42 569	13 561
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 551	21 989
Fournisseurs et comptes rattachés	2 667	8 819
Dettes fiscales et sociales	131 492	187 549
Autres dettes	40 422	35 067
Produits constatés d'avance	3 000	73 165
Total (III)	242 132	326 589
TOTAL PASSIF	451 195	521 537

creai Rhône-Alpes

18 avenue Félix Faure

69007 Lyon

téléphone

04 72 77 60 60

télécopie

04 78 37 03 38

courriel

accueil@creai-ra.org

site

<http://www.creai-ra.org>